

Journal de Nanterre

ORGANE DES INTERETS LOCAUX
RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAISANT LE DIMANCHE

ADRESSER LES COMMUNICATIONS A L'ADMINISTRATION: 36, RUE DE SAINT-GERMAIN, NANTERRE
Les Annonces doivent parvenir au plus tard le Samedi matin au bureau du Journal
Les articles locaux insérés dans la tribune libre doivent parvenir au plus tard le vendredi matin
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ
Un an... 3 fr. donnant droit à la valeur de l'abonnement en Annonces
PRIX DES RÉCLAMES & ANNONCES: Réclames, la ligne 1^{re} page 1 fr., 2^e page 0 fr. 75, 3^e page 0 fr. 50 — Annonces, 4^e page 0 fr. 25

Liberté - Égalité - Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté - Égalité - Fraternité

LES VÉTÉRANS

DES ARMÉES DE TERRE & DE MER 1870-1871

Société Nationale de Retraites, fondée à Paris le 1^{er} Février 1893

Président Général: Le Général CUNY, G. O. *

Membre d'Honneur: M. LOUBET, Président de la République

VILLE DE NANTERRE 1500^e SECTION
Président: A. CARONI, Conseiller Municipal

VILLE DE NANTERRE 1500^e SECTION
Vice-Présidents: Ch. RIEDMANN et CHEVALLIER

FÊTE DU DRAPEAU

LE LUNDI 31 MARS 1902
Sous la Présidence d'Honneur de:
M. le Capitaine BELOT, Délégué du Conseil Général d'Administration
M. J. GAUTIER, Maire de Nanterre | M. FÉRON, Conseiller Général

AVEC LE CONCOURS DE:
La Fanfare Municipale des Sapeurs-Pompiers, sous la direction de M. A. WALTER, O
La Subdivision des Sapeurs-Pompiers, la Nanterrienne et les Sections des Vétérans des Communes voisines

PROGRAMME

A 9 heures 1/2, à la MAIRIE
Réunion des Sociétés locales pour aller à la gare recevoir les Invités & les Déléguations

A 10 heures 1/2, Place de la Fête
FORMATION DU CORTÈGE
A 11 heures, à la MAIRIE

REMISE SOLENNELLE DU DRAPEAU

A 11 heures 1/2
Dépôt d'une Palme sur le Monument commémoratif élevé à nos Frères d'Armes morts pour la Patrie
DÉFILÉ: Rues Victor-Hugo, du Chemin-de-Fer et Saint-Germain
A midi 1/2, à la MAIRIE

BANQUET

Les Dames sont instamment priées d'y assister
Prix du Banquet, servi par M. CAYRON: 4 francs

COCHERE ** A l'issue du Banquet ** COCHERE

La Société compte sur le bienveillant concours des Habitants pour pavoiser

Le Trésorier, Le Secrétaire adjoint, Le Secrétaire, Les Vice-Présidents, Le Président,
GONTIER, BOISNARD, F. LACHANT, Ch. RIEDMANN et CHEVALLIER, A. CARONI.
Le Conseil d'Administration: MM. CASTILLON, GENG, LAMANT, LUCAS Père, MARTIN et GUÉRIN.
Le Comité de Surveillance: MM. DUBOUËUX, HUBY, PINOTEAU, RICHARDIERE et GAUTIER.
La Commission de la Fête: MM. MENESSIEZ, MÉSENTI, PUJOS, ROBICHON, WASSON et GREMELLE.

VINS

ROUGE DE TABLE
Garanti Naturel
Provenance directe, titrant 8° 1/2 à 9°
La Pièce de 225 litres 45^{FR.}

BLANC DU GERS
EXTRA
La Pièce de 225 litres 65^{FR.}

Franco domicile, CORDON compris
Ces Vins ne sont livrés qu'en pièces.
Demander échantillons à M. LACHANT,
3, Place de la Fête, Nanterre.

Nouvelles Locales

Monument historique à Nanterre

La pioche des démolisseurs attaque, en ce moment, un immeuble situé dans la rue du Docteur Foucault, n° 27, ancienne propriété de M. Pourcheux, où se trouve une colonne de forme triangulaire de 4 m. de hauteur et de 0,40 de côté à sa base surmontée d'une boule, sa base reposant sur trois et ces boules surmontant un socle de 1 m. de hauteur sur 1,85 de large sur lequel est apposée une plaque de marbre blanc portant l'inscription suivante:

CET OBÉLIQUE
A ÉTÉ ÉLEVÉ AUX FRAIS
DE M. LEMESLE
INGÉNIEUR DES FERMIERES DU ROY
D'APRÈS LES DESSINS ET SOUS LA CONDUITE
DE M. GILLET ARCHITECTE
SA POSITION A ÉTÉ OBSERVÉE ET DÉTERMINÉE
GÉOMÉTRIQUEMENT
PAR M. DUBRAY
INGÉNIEUR GÉOGRAPHE EN CHEF DE LA
GÉNÉRALITÉ DE PARIS A ÉTÉ CONNUE
DE 5.354 TOISES OUEST ET DE LA PERPENDICULAIRE
3.260 TOISES NORD
DE LA FAÇADE MÉRIDIONALE DE
L'OBSERVATOIRE DE PARIS 6.268 TOISES 1/2
DU CLOCHER DE NANTERRE 168 TOISES 2/3
ET CELUI DE RUEIL 1.124 1/3
LATITUDE 48 53 36
LONGITUDE 19 51 10
L'AN MDCCXXXIII

Cette propriété sera traversée par une rue, mais la colonne sera respectée.
Cette colonne servait à déterminer autrefois le méridien de Paris.

Imprudence d'enfant

La jeune Adeline Mauvois, âgée de sept ans, qui jouait devant la maison de ses parents, route de Paris, a été renversée par une voiture de livraison, en cherchant à rattraper son ballon.
A ce sujet, beaucoup d'habitants de la route de Paris demandent, avec raison,

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine PRIX DU COKE rendu en Cave

Coke N° 0	2 00	2 10	Livraison à domicile
N° 1	1 95	2 05	dans les 24 heures
gros criblé	1 85	1 95	de la commande
Grésillon	1 10	1 20	

Par 50 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix rendu en cave seront diminués de 0,10

MEFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE

Les eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies
La SEULE EAU qui convienne à tous c'est
L'EAU DE SOURCE DE LIANCOURT
L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de Table de L. L. M. M. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.

EN VENTE PARTOUT
Entrepôt: M. YVAN, 136, avenue de Paris, RUEIL (S.-et-O.)
LIVRAISON A DOMICILE

A LA CONFIANCE

Horlogerie - Bijouterie - Orfèvrerie

4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, RUEIL

Adc^e Maison LEHIEULLE
E. Deslandes
Successeur
Horloger de la Ville
et de la Compagnie des Tramways
de Paris à Saint-Germain

Remontages de Pendules à l'Année
Réparations en tous genres

Fantaisie Riche, Articles de Fumeurs
Bijouterie Religieuse
Bijouterie D'art, Or et Argent
Bijouterie Double Or

Pendules en tous Genres
Coussins pour Couronnes de Mariées
Montres or, argent
nickel, simples et compliquées
Seul dépositaire de la Montre « OMEGA » qui
a eu le plus grand prix à l'Exposition de 1900.

ACHAT D'OR & D'ARGENT

OPTIQUE
Pinces-Nes et Lunettes
en argent, nickel et acier
Lunettes pour
Presbyopes, Myopes,
Jumelles, Thermomètres
Baromètres
Pèse - Liquides
Réparations de Lunetterie
et Optique

MIROITERIE
Glaces riches et souples
Glaces styles
et d'Allemagne
Cartes, Réglages
Cadeaux de Mariages
Réparations de Glaces

HORLOGERIE
de France-Comté
et d'Allemagne
Cartes, Réglages
et Coucoux chantants
en bois sculptés

Pharmacie Parisienne de 1^{re} Classe

EN FACE LA CASERNE
66, Avenue de Paris, RUEIL

Ici tous les médicaments à partir de ce jour seront vendus strictement aux prix des pharmacies de Paris. Ils sont toujours de 1^{er} choix et récents, les ordonnances y sont faites avec un soin scrupuleux et à des prix très modérés, la clientèle qui augmente tous les jours en est la meilleure preuve avec les remerciements des clients très contents des bons produits et des prix réduits obtenus.

La Pharmacie prépare depuis plus de 20 ans:

- 1^o Les Pilules contre la migraine et maux de tête, plus actives que l'antipyrine, prix 0.75 la boîte.
- 2^o Pour guérir radicalement les Derrives, Eczéma, Boutons, Acné, Goutte, Démangeaisons et toutes maladies de la peau, servez-vous de la Pomme de Docteur Prier, prix: 1.50 le pot.
- 3^o Le dépuratif végétal LEMAIRE, pour les enfants faibles qui ont des boutons ou de la gourme, c'est le plus puissant dépuratif fortifiant, prix: 2 fr. le flacon.
- 4^o La Poudre contre les maux d'estomac, elle calme immédiatement les fortes crises et rétablit les fonctions, prix: 2.50 le flacon.
- 5^o Le Vin Tonique reconstituant à base de Kola, Kina, Coca, glycérophosphates: c'est le plus puissant réparateur pour les personnes faibles, il redonne vite des forces.
- 6^o L'Eau antiapoplectique contre les coups de sang et le paralysie.
- 7^o La Lotion populaire du Dr Prier, guérit les douleurs les plus fortes de Rhumatismes, Gouttes, douleurs articulaires et musculaires, avec elle on peut se mouvoir à ou 3 jours après, prix: 2.75.
- 8^o L'injection infaillible LEMAIRE et les Capsules de Santa!, guérison en 3 jours avec très peu de dépense.
- 9^o Les Dragées Lemaire contre les pâles couleurs, Pandémie, les pertes blanches, la formation difficile des jeunes filles, elles ne contiennent pas, aussi le D' Déchamps, à Paris, les ordonnait tous les jours, 1.10 le flacon.
- 10^o Le Baume Suisse remède véritable pour guérir les cors aux pieds, oignons, etc.
- 11^o Le Sauveur sirop pectoral de St-Pierre: aussitôt qu'on a pris une cuillerée de ce sirop, la toux diminue rapidement, la respiration redevient calme, l'oppression cesse, on dort tranquillement dès la 1^{re} nuit. Avec lui plus de bronchite, plus d'angine, de croup, ni coqueluche, guérison garantie assurée, Prix: 1 franc.
- 12^o La Tisane pectorale dépurative LEMAIRE enlève les boutons et toute inflammation du corps, prix: 0.40 la boîte.
- 13^o La Poudre de Propreté pour la tête des enfants, prix: 0.20 le paquet.
- 14^o Huile de Foie de Morue le litre 1.60.

Grand Dépôt de Ceintures Ventrières, Bandages, Bas à Varices
PRIX TRÈS RÉDUITS

Imp. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil et 36, r. St-Germain, Nanterre

L'ILE FLEURIE

à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezons

ERNEST LEMAIRE

RESTAURATEUR

Venir de la Chasse et de la Pêche de la Partie de la Seine comprise entre les Ponts de Bezons et de Bougival

SPÉCIALITÉ DE MATELOTES & FRITURES
BONNE CAVE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS
Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano
BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)
Pêche et Baignades: Leçons de Natation
CHASSE sur L'EAU toute l'Année

Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de Paris, car sans quitter l'île on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner et de plus faire un excellent repas.

CONSTRUCTION, RÉPARATIONS & LOCATION DE CANOTS
GARAGE ET GARDE DE BATEAUX
Vélodrome — Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques

NOTA. — APPELER LE PASSEUR

Inscriptions sur Calicots en tous genres

L. SCALIER
préviennent les habitants que pour cause d'agrandissement ses Ateliers sont transférés 24, Rue de Marly

ENSEIGNES

Pour les Commandes et Renseignements S'ADRESSER à RUEIL
9 et 11, RUE DE L'HOTEL-DE-VILLE

DÉPURATIF DU SANG

Eczéma, Clous, Dartres, Maladies de Peau, Démangeaisons
Guérison radicale par l'emploi

DU ET DE LA
DÉPURATIF VÉGÉTAL POMMADE SOUVERAINE
aux Essences concentrées DE SAINT-LOUIS
de Salsepareille rouge et de Gayac
Le flacon, 2.50 — Le pot, 1.50 — Le pot, 2.50

PRÉPARÉS PAR
CH. BEAULAVON
Pharmacien de l'École Supérieure de Paris
37, Avenue de Paris, RUEIL (en face de l'Avenue du Chemin-de-Fer)

Analyses Médicales, Chimiques et Micrographiques

La PHARMACIE NOUVELLE DE RUEIL vend tout aux mêmes prix et conditions que les Pharmacies-Drogueries de Paris.
GARANTIE-SECURITÉ

Machines à Coudre

VÉLOCIPÈDES
Réparations, Fournitures et Accessoires

MAUREPAS
16, RUEIL



Bachelet père

ENTREPRENEUR
DE MAÇONNERIE & MARBRERIE
76, rue du Chemin-de-Fer

Grand Magasin de chaussures
56, Rue du Chemin-de-Fer. 56

Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT Succ^r
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité pour dames, fillettes et enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité le soin de la confection et leurs prix modérés.

Achille CAT

GÉOMÈTRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
30, rue du Chemin-de-Fer NANTERRE

Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés expropriations, recherches cadastrales et états parcellaires.
L'opie de plans, nivellement, projets de canalisation d'égouts, routes, chemins de fer, tramways, etc.

VINS naturels de PROPRIÉTAIRES

ROUGE 9° la pièce de 220 litres, fût perdu, 40 fr.
BLANC SEC 9° la pièce de 220 litres, fût perdu, 60 fr.

Prix fixes et Réels, rendu gare acheteur. Port et congé payés. Paiement 90 jours net, 30 jours 2 0/0, contre remb., 3 0/0. Échantillon 0 fr. 60.

S'adresser à M. le Régisseur du CLOS LACOMBE, à AUBAIS (Ard.).

LA RÉFORME ÉCONOMIQUE

paraissant le Dimanche
Directeur: JULES DOMERGUE
Rédaction-Administration
42, Rue du Louvre, 42
PARIS

A Vendre Bon Marché

360 BOUTEILLES
très fortes et propres
Calibre Marchand de Vins
8 francs le cent
S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

Fonds de Menuiserie
MATÉRIEL NEUF
Occasion Exceptionnelle
Prix Modérés
S'adresser au Bureau du Journal

A VENDRE

ou
A LOUER
Maison de Commerce pour Marchand de vins et Hôtel meublé, ayant Jardin et Bosquets et grandes Ecuries.
S'adresser Chemin de Courbevoie, (Carrière aux Loups), chez M. Prévost.

Grande Vacherie Normande

POUPARD
19, Rue Saint-Germain, 19
NANTERRE

Lait garanti pur
TAUREAU POUR LA MONTE

le rétablissement de la halte des Fontenelles, près les nouvelles écoles. Les tramways marchant à une allure assez accélérée, il est presque impossible, si cette halte n'est pas rétablie, qu'un pénible accident ne se produise pas à cet endroit lors de l'entrée ou de la sortie des classes.

Une fin prévue

Des ouvriers ont trouvé mardi, dans une carrière appartenant à M. Gérard, le corps inanimé d'un nommé Bouillet, chiffonnier, bien connu à Nanterre sous le nom de père Joseph. Ce homme, aussi grand buveur que grand pêcheur, avait élu domicile dans cette carrière. Sa mort est due à une congestion cérébrale. Cela devait lui arriver.

Encore et toujours le vidangeur

Un entrepreneur de vidanges, bien connu dans la région pour ses déversements clandestins et nautésabonds, vient de se voir dresser contravention dans des conditions peu banales. Les agents de Nanterre, sous les ordres de M. Méseant, brigadier de police, ont surpris, rue de Courbevoie, au moment où ceux qui le conduisaient les déversaient clandestinement sur les terrains avoisinant le cimetière, cinq tonnes appartenant à cet industriel. Sur l'ordre qui leur fut donné de déclarer leurs noms, les conducteurs saisirent leurs chevaux et s'apprêtèrent à décamper quand quelques coups de revolver, dont les balles vinrent s'appliquer sur leurs véhicules odorants, les rappellèrent aux convenances.

Ils furent conduits, au nombre de quinze, au commissaire de police de Puteaux, qui les a retenus à sa disposition; quant aux attelages, ils ont été mis en fourrière.

Le patron de ces vidangeurs, qui éclaircit le marché à bicyclette, a pu s'échapper à la faveur de la nuit; sans cela, il aurait goûté un peu plus tôt au charme de la prison qui le guette incessamment.

Un Lemice Terrieux nanterrien

Un personnage mystérieux se permet de faire, à Nanterre, des blagues qui ne sont pas de saison.

Plusieurs de nos compatriotes, en ouvrant leurs boutiques ou leurs boîtes aux lettres, trouvaient, glissées sous leur porte ou dans lesdites boîtes, un avis écrit d'aller prendre les ordres de M. et Mme X..., rue du Chemin-de-Fer.

Ceux-ci, harcelés du matin au soir de visites plus baroques les unes que les autres, étaient, on peut le comprendre, d'une humeur massacrante. Plusieurs de nos compatriotes s'en sont aperçus à l'accueil plutôt froid ou trop chaud qui leur a été fait.

C'est égal, si celui qui se livre à ces mystifications arrive à être connu, il paiera cher les bons moments qu'il a dû passer.

D'un jugement rendu par la Chambre du conseil du Tribunal civil de première instance de la Seine, le trois août mil neuf cent, enregistré;

Il appert: Que M. Imbert, administrateur judiciaire, demeurant à Paris, rue Bonaparte, 17, a été nommé conseil judiciaire de M. Gaston Chaigneau, propriétaire, demeurant à Nanterre, 2, rue Sainte-Geneviève, en remplacement de M. Guyot-Sionnest, ancien avoué, demeurant à Paris, boulevard Saint-Germain, 159, à la requête dudit M. Chaigneau.

A l'exposition canine. — Oh! Quel joli petit caniche! — Il est charmant, en effet, il ne lui manque qu'une chose... — Quoi donc? — Un joli petit aveugle...

Argument imprévu: — Enfin monsieur le ministre, si vous consentez à décorer mon protégé, il s'engage... — A quoi? — A ne porter son ruban que les dimanches et jours de fêtes!

UNION DES Commerçants et Industriels DE NANTERRE

Réunion du Comité du 3 mars 1902.

Le lundi 3 mars s'est réuni, salle Tricot, le comité de cette société.

Etaient présents: MM. Gauss, Richardière, Huby, Evrat, Bouy, Guérin, Lécuse, Dupont, Cayron, Talpin, Tricot, Lafargue, Lachant.

Excusés: M. Roy, absent; M. Prin.

En ouvrant la séance, M. Gauss, président, souhaite la bienvenue à M. Picard et le félicite de l'excellent choix que la Caisse des Ecoles a fait en le désignant, ainsi que M. Leboucheur, comme délégués auprès de l'Union pour s'associer aux travaux de la commission de la tombola qui sera l'heureuse conséquence du concours de pompes.

M. Picard, très touché, remercie chaleureusement M. le Président de cette marque de sympathie. Il témoigne aussitôt de sa reconnaissance en se faisant inscrire membre honoraire de l'Union.

M. Huby, secrétaire, lit le procès-verbal qui est adopté à l'unanimité.

M. le Président a reçu la démission de M. Péan. Il rappelle, en quelques mots, l'incident que l'on connaît, puis, sans autre explication, le comité accepte cette démission.

Comme suite de la discussion prise à la dernière séance, M. le Président fait part de la délégation qui s'est rendue, à diverses reprises, auprès de la municipalité, pour appeler une fois de plus son attention sur la création du port au lieu dit l'Abattoir. M. le Maire, après avoir entendu les raisons judicieuses mises en avant par les délégués, toutes tendant à la prospérité générale de la commune, a répondu, avec la plus grande courtoisie, qu'il prisait au plus haut point les idées exposées; qu'il en comprenait toute la portée commerciale et industrielle et qu'il allait demander un entretien avec la Compagnie du gaz et qu'il se ferait un agréable devoir d'y convoquer la délégation, afin qu'elle puisse mettre en valeur les excellents desiderata de l'Union.

De favorables commentaires accueillent cette déclaration. On échange ses vues; MM. Richardière, Guérin donnent leurs impressions auxquelles se joignent celles de leurs collègues, Huby, Cayron, Lachant, Evrat, Talpin, Lafargue, tous sont bien d'accord, heureux qu'ils sont de voir à l'horizon poindre l'intérêt du pays dont la municipalité a promis de prendre, en toutes occasions, la défense.

Le président mentionne la lettre qui a été adressée aux patentés non adhérents. Il prie ses excellents collègues de faire le nécessaire pour augmenter, ce c'est possible, l'effectif de la société dont la prospérité s'affirme chaque jour. Il est convaincu, et il cite des noms estimés, que ces personnes, au courant des efforts de l'Union, ne demanderont pas mieux que d'en faire partie, conviction que les présents partagent.

Cotisations. — De l'avis du comité, elles seront perçues dans le courant du mois, afin de pouvoir compter sur le revenu social, attendu qu'il faut bien connaître ses ressources pour leur donner une destination favorable dans l'intérêt de tous les habitants appelés à profiter des fêtes projetées pour 1902. M. Evrat, le dévoué trésorier, fera le nécessaire.

M. Huby a la parole sur le concours de pompes. Il dit, en substance, qu'il n'y a rien de survenu depuis la dernière réunion, et que des résultats réellement tangibles, et sur lesquels on pourra tabler, ne seront connus qu'au début d'avril.

M. le Président fait part des demandes qu'il a adressées à M. le Président de la

République, à MM. les Ministres, à MM. les présidents des deux Chambres, à M. le Président du Conseil général, à MM. les Sénateurs de la Seine et à député de la circonscription. Les résultats sont ceux-ci: Grâce à l'obligeance de M. Féron, le président du Conseil général a bien voulu mettre un lot à notre disposition. Quant à M. le Ministre des Beaux-Arts, M. Gauss a reçu une réponse qui lui laisse beaucoup d'espoir.

Aux deux préfectures, pareille demande a été faite, on espère en recevoir bientôt une réponse favorable. Enfin, MM. Thuillier et Poirrier, sénateurs, ont remis chacun un lot.

Le comité adresse ses plus vifs remerciements à MM. Thuillier, Poirrier et Féron, remerciements que M. le Secrétaire est prié de leur adresser officiellement au nom de l'Union. M. Huby est heureux de signaler en passant l'accueil aimable qu'il a reçu des commerçants à propos de la tombola. M. Picard consent gracieusement à écrire aux grands établissements commerciaux de Paris à l'effet d'obtenir, de leur générosité, un lot pour ladite tombola. M. le Président rappelle que chacun doit s'adresser à ses fournisseurs et ainsi qu'aux commerçants de la localité pour en obtenir des lots.

Assemblée générale. — M. Richardière demande la parole pour exposer l'idée suivante:

L'envoi à tous les unionistes d'un rapport résumant les travaux accomplis par l'Union en général et celle de Nanterre en particulier, rapport qui permettra aux intéressés de se rendre compte des résultats obtenus parmi lesquels il conviendra de citer: la loi sur les débauteurs, la tolérance à propos des débitants de vins de Clichy, l'entrée des coopératives de consommation dans le droit commun, la spécialisation, etc., etc.

M. le Président approuve cette excellente proposition. Il l'élargit en priant ses collègues de bien vouloir voter l'envoi de ce document non seulement à nos adhérents, mais encore à tous les patentés de la ville que de tels efforts ne manqueraient pas de frapper et leur prouveront une fois de plus qu'on a travaillé selon le programme: un pour tous, tous pour un.

Cet important travail sera élaboré vendredi prochain, 14 mars, par le comité qui se réunira à la salle Bouy à 8 h. 1/2. Ce rapport, indépendamment de son envoi aux patentés, sera lu en assemblée générale, laquelle aura lieu, le 24 courant, salle Tragin.

On connaît les abus dont sont victimes les commerçants de la part des compagnies de chemins de fer, lesquelles appliquent, avec trop de sans-gêne, la diversité de leurs tarifs.

A cet effet, M. Richardière signale les résultats qu'il a obtenus, grâce au concours d'un vérificateur que M. le Président lui a présenté, ainsi que des sommes récupérées de ce fait. Il engage tous les intéressés à apporter leurs lettres de voiture qui seront soumises à l'examen de ce vérificateur.

M. Gauss félicite vivement, au nom du comité, M. Richardière, il invite ensuite M. le Secrétaire à prendre des mesures pour faire connaître ce résultat à tous ceux qui ont à se plaindre des procédés fantaisistes des compagnies. Cette proposition de M. Richardière est le corollaire de celle de M. Huby, qui a proposé, tout d'abord, l'examen minutieux des feuilles de contributions.

Des félicitations sont donc également adressées à M. le Secrétaire qui, avec précision, cite les erreurs du département.

Avant de se séparer, M. le Président se fait un plaisir de porter à la connaissance de ses collègues les progrès du P. C. I. F. Il remet à chacun d'eux le programme économique du parti dont les principaux articles formeront la base de celui qui sera soumis à tous les candidats de notre circonscription.

La séance est levée à 11 h. 1/2.

Conseil Municipal

Compte rendu sommaire de la Séance du 19 Février 1902 (Affiché à la porte de la Mairie)

L'an mil neuf cent deux, le samedi premier mars, à huit heures et demie du soir, MM. les Membres du Conseil municipal de la commune de Nanterre, régulièrement convoqués, se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire de leurs séances, en session ordinaire, sous la présidence de M. Gautier, maire.

Etaient présents: MM. Gautier, maire; Bauby et Blanche, adjoints; Richardière, Cellier, Nézet, Doublet, Delahaye, Poignant, Hébert, Fosse, Cussin, Roy, Picard, Noël, Caroni, Légeron et Jamier.

Absents: MM. Mantelet, Moté et Péan. Le procès-verbal de la dernière séance n'étant pas transcrit au registre des délibérations, M. Hébert, secrétaire, donne, à titre officieux, lecture du compte-rendu sommaire affiché sur les tableaux administratifs.

Le Conseil, passant ensuite à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour, approuve les dépenses faites pour l'entretien des bâtiments communaux et autorise M. le Receveur municipal à en solder les mémoires.

Ajourné à la prochaine séance une nouvelle délibération à prendre relativement au prolongement du boulevard du Nord, les renseignements s'y rattachant n'étant pas jugés suffisants par le Conseil.

Approuve l'état des chemins vicinaux ordinaires entretenus en état de viabilité sur une longueur de 9.941 mètres et, sur la demande de M. Cellier, retire le vœu émis à la session de février 1901 pour le classement dans la grande vicinalité de la route de Charles X (chemin vicinal n° 7) et s'associe à la protestation formulée par M. Roy, signalant le mauvais état de viabilité du boulevard National.

Renvoie à la Commission des finances une délibération du Conseil général relatif à la fixation du salaire des cantonniers du service vicinal ordinaire.

Approuve le tarif du rachat des prestations en nature pour l'année 1903 établi sur les mêmes bases que les années précédentes. Accepte, avec remerciements, l'offre de M. Prevost, cédant gratuitement à la commune et sans conditions une parcelle de terrain qu'il possède rue de Courbevoie, nécessaire à l'alignement de ladite rue.

Rejette les conclusions du rapport de l'ingénieur concernant la participation de la commune dans le 1/5 de la dépense qu'occasionnera l'assainissement d'un point bas (chemin de grande communication n° 10) sous le passage du pont de Rouen, lesdites frais devant être, suivant l'avis du Conseil, supportés par le département.

Emet le vœu que le pavage de l'avenue de la République soit continué jusqu'au pont de biais, et cela dans le plus bref délai, vu le mauvais état de la route.

Approuve le devis estimatif pour travaux supplémentaires aux nouvelles écoles, s'élevant à la somme de 8.315 francs et autorise l'administration à installer dans ces deux groupes des fontaines filtrantes.

Renvoie à la Commission des finances, avec urgence, une lettre de M. Mutelet, inspecteur primaire, ayant trait à l'indemnité de résidence pour le personnel enseignant. Adopte les nouvelles polices passées par M. le Maire avec la Compagnie d'assurances mutuelles A. M. pour l'assurance des bâtiments communaux.

Approuve, après examen, les comptes de M. Raffon, percepteur-receveur intérimaire, sur sa gestion de 1901, jusqu'au 22 septembre 1901.

Admet en cotes irrécouvrables diverses taxes communales présentées par le receveur municipal s'élevant à la somme de 634 fr. 50, plus 13 fr. 15 de frais.

Décide, en ce qui concerne l'affaire Poupard, d'attendre les suites qui y seront données par la compagnie d'assurances qui demande une somme de 345 francs pour les dégâts causés par l'accident, ladite compagnie prétendant rendre la commune responsable. Emet un nouveau vœu, sur la demande de M. Hébert, pour solliciter du Conseil général le repavage à bref délai de la rue Gambetta.

Renvoie à la Commission de voirie: 1° Une proposition de M. Cellier, demandant la mise en viabilité de la rue de la Croix, l'achèvement de la rue Saint-Maurice et l'alignement de la rue des Venets; 2° Une proposition de M. Delahaye, tendant à l'installation d'une bascule publique; 3° Une proposition de MM. Poignant et Caroni, pour l'installation d'un abreuvoir et

la pose de caniveaux rue des Amandiers, rue de la Côte et avenue Rochegode. 4° Une proposition de M. Hébert, relative à l'application d'une taxe de balayage; 5° Une proposition de M. Caroni, pour la mise en viabilité d'une partie de la rue d'Asnières; 6° Une proposition de M. Légeron, relative: 1° à la mise à l'alignement et en viabilité du chemin des Fontenelles; 2° à l'ouverture de deux rues avenue Félix-Faure.

Renvoie à la Commission des eaux et du gaz: 1° Une proposition de M. Poignant, demandant l'installation d'un bec de gaz rue de la Côte; 2° Une demande de M. Caroni relative à la pose d'un bec de gaz rue des Venets; 3° Une proposition de M. Hébert, demandant: 1° le numérotage de tous les becs de gaz; 2° la mise à l'étude pour l'installation d'une fontaine d'eau de source à la jonction de l'avenue de la Gare et de l'avenue de la République;

4° Une demande de M. Légeron, pour la pose d'un bec de gaz rue des Allouettes, rue Pasteur et l'éclairage de la rue des Bas-Rogers, après entente avec la commune de Puteaux. Renvoie à l'administration municipale: 1° Une proposition de M. Cellier, relative: 1° à un devis à faire établir par l'agent-voier pour la réfection des trottoirs de la rue Gambetta; 2° à la pose de plaques indicatrices pour les nouvelles rues; 3° à l'établissement par l'agent-voier vicinal d'un plan du chemin dit route de Saint-Denis; 4° à une suite à donner à l'affaire Bauchy pour prise de terrain, près le pont de Rouen, appartenant à la commune; 5° Une proposition de M. Richardière pour la mise en place, dans le plus bref délai, de la borne-fontaine rue Philippe-Triaire, votée dans une précédente séance;

6° Une question de M. Hébert relative à l'abaissement du prix du gaz, qui devait être porté à 23 centimes au lieu de 24, comme cela avait été promis, pour laquelle M. le Maire demandera des renseignements précis à la Compagnie du gaz;

7° Une proposition du même conseiller demandant: 1° La mise en vigueur et d'une manière générale de l'arrêté municipal en date du 20 juillet 1900, concernant la clôture des terrains en bordure des chemins classés; 2° l'installation sur la petite place de la rue Saint-Germain de la fontaine d'eau de source votée à une précédente séance;

8° Une demande de M. Fosse, relative à la pose d'une grille pour l'écoulement des eaux de la fontaine de la place des Belles-Femmes.

9° Une demande de M. Péan, pour la transformation en becs Auer des trois becs situés au Petit-Nanterre.

1° Une proposition de M. Roy, demandant: 1° que les prestations en nature soient exécutées, autant que possible sur les voies desservant les prestataires qui ont demandé à payer en nature lesdites prestations; 2° que les propriétaires riverains de la rue du Gymnase et de la rue du Vieux-Pont soient appelés auprès de l'Administration pour s'entendre avec eux, si possible, pour la cession gratuite de leurs terrains nécessaires à l'alignement de ces deux rues;

8° Une demande de M. Picard, relative au pavage défectueux de la rue Saint-Germain et demandant l'achèvement des travaux pour la suppression du cassis de la rue Chanzy;

9° Une question de M. Caroni relative à la fermeture défectueuse des urinoirs;

10° Une demande de M. Légeron, relative: 1° à la mise en état des trottoirs et à la clôture des terrains de la route de Paris surtout aux abords des écoles; 2° le déplacement de la borne-fontaine située rue de Paris au coin de la rue Pasteur et sa mise en place rue Pasteur pour permettre l'écoulement des eaux; 3° au balayage des rues tous les samedis par la balayeuse.

La séance est levée à 11 h. 1/4.

Vu: Le Maire de la Ville de Nanterre, J. GAUTIER.

Le Secrétaire, L. HEBERT.

SYNDICAT de la PRESSE SUBURBAINE

3, Rue de Milan, PARIS (IX^e Arr^e)

Banquet du 26 Février 1902

Discours de M. Straus, sénateur de la Seine.

Messdames, Messieurs, Si ce n'était pour obéir aux convenances, à la tradition et aussi à la reconnaissance, j'aurais décliné au conseil discret que nous donnait tout à

l'heure M. le Président du Syndicat de la presse suburbaine, et je n'aurais voulu retarder de plus d'une minute l'exquise sensation d'art que vous allez éprouver en écoutant la parole magistrale et charmante de M. le Président du Conseil. (Bravos.)

Vous n'êtes pas venus ici, en effet, pour entendre un de vos élus, fut-il même, par surcroît, un de vos confrères, mais bien pour applaudir un des maîtres de la tribune, dont il serait banal et vraiment superflu de faire l'éloge. (Bravos.)

Vous me permettez, cependant, de m'acquiescer du mandat qui m'a été donné par mes collègues de la Seine, absents et présents, et de rendre publiquement hommage au zèle intelligent avec lequel la presse suburbaine défend cette belle et grande banlieue de Paris, dont le peuplement intensif forme un si heureux contraste avec cette dépopulation funeste, dont le spectacle attriste et inquiète M. le Président du Conseil.

Je n'ai plus qu'un mot à dire: je voudrais, comme je l'ai promis, vous louer et vous féliciter de coopérer comme vous le faites au rapprochement des électeurs et des élus, vous louer et vous féliciter de n'avoir pas seulement le juste souci des convenances locales et des besoins régionaux, mais d'avoir en même temps la claire vision des intérêts supérieurs et harmoniques de Paris et du département de la Seine. (Bravos.)

Aussi, je bois au succès de votre association, à la prospérité de la presse suburbaine et pour élargir vos sentiments et les mettre en harmonie avec les nécessités de l'heure présente, à la presse libre dans une République forte et respectée! (Bravos.)

Quand les applaudissements qui marquent la fin de cette improvisation se sont tus, M. Féron, conseiller général, se lève à son tour et s'exprime en ces termes:

Discours de M. Féron.

Messdames, Messieurs, Au nom du groupe suburbain du Conseil général, je viens vous apporter les remerciements, et d'abord des excuses, de la part de collègues qui n'ont pas pu être présents au milieu de vous ce soir et, comme nous, auraient été heureux de se trouver au milieu de leurs amis, et sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau, qui nous honore ce soir de sa présence et nous fait grand plaisir.

Je vous remercie, messieurs, de nous avoir fait cette aimable invitation, car je sais les services que nous vous rendez tous les jours, et je suis heureux de vous en féliciter.

En effet, votre situation dans la banlieue, messieurs, n'est pas ordinaire; vous n'êtes pas ce qu'on peut appeler des travailleurs de la presse: non, vous êtes des hommes qui, pour gagner votre vie, allez chaque jour à votre travail et à vos affaires; obéissant à vos devoirs de père de famille: ce n'est que par un don libre, ce n'est que par un dévouement continu pour vos concitoyens que vous apportez votre part à l'élaboration de tous les journaux qui combattent pour la banlieue. Sans vous ils ne vivraient pas; ils n'auraient pas les moyens d'avoir des directeurs et des rédacteurs à gros appointements, comme la presse parisienne. C'est donc à des dévouements spéciaux, résolus, que nous devons d'avoir une presse banlieusarde, qui défend à la fois les intérêts locaux et les intérêts de la République radicale et sociale que nous représentons et que nous a-ons toujours défendue. (Applaudissements prolongés.)

Je vous félicite, encore une fois, et je souhaite que vous ne vous découragez jamais dans la voie où vous êtes en ce moment; je souhaite que vos efforts reçoivent prochainement des électeurs la récompense que vous méritez: ce sera votre véritable triomphe de voir votre œuvre couronnée de succès, puisque c'est une œuvre essentiellement de défense républicaine et radicale. (Bravos.)

Mais permettez-moi encore, Messieurs, bien qu'on ait déjà félicité M. le Président du conseil d'être parmi nous, de venir, moi aussi, le remercier d'avoir bien voulu nous présider; permettez-moi de me réjouir de cette circonstance toute particulière, puisque, quand nous le voyons, c'est toujours pour des affaires qui ne nous laissent pas le temps de lui faire les compliments que nous avons dans le cœur. Aujourd'hui, c'est spécial et j'en veux abuser, en quelque sorte — rapidement cependant — car vous êtes, comme moi, impatients de l'entendre. Je veux le féliciter de son action républicaine (Bravos), de l'ordre qu'il a su amener dans la République, le féliciter d'avoir, d'une main, maintenu l'ordre dans le pays (très bien! très bien), et d'avoir su, de l'autre, mener la République dans la voie du progrès social (Bravos prolongés); d'avoir déconcerté les ennemis de la République, d'avoir jeté parmi eux la division, à tel point qu'ils ne s'y reconnaissent plus! (Bravos répétés.) Vous avez, par votre énergie, M. le Président du conseil, par votre rare énergie, mené la République dans la voie du progrès; vous lui avez donné les moyens qu'elle attendait depuis si longtemps, et qui ne sont cependant que le commencement de ce qu'elle attend, c'est-à-dire l'harmonie entre la République et les lois qui doivent

lui servir à être ce qu'elle doit être. Ce n'est que sous votre gouvernement que nous avons vu se terminer les lois sur le travail, sur les assurances, sur l'hygiène... et enfin la loi de défense sociale contre les congrégations (Bravos) — j'en passe certainement — beaucoup d'autres non moins républicaines. Nous avons eu pendant ces quatre années ce que vingt-cinq ans, trente ans de République ne nous avaient pas apporté encore! (Bravos.)

Comment la France entière ne vous serait-elle pas reconnaissante d'un travail pareil, dans des difficultés aussi grandes? Je le dis comme un écho de la France entière, qui vous est profondément reconnaissante. C'est un encouragement, M. le Ministre, pour que vous n'abandonniez pas le gouvernement.

Cette opinion est une opinion personnelle, mais je crois cependant qu'elle correspond aux sentiments de tous, à la reconnaissance que nous gardons au gouvernement, qui mérite plus qu'aucun autre l'amour et l'amitié. (Bravos prolongés.) Messieurs, je veux lever mon verre, moi aussi, en l'honneur du grand citoyen qui préside à la destinée de la République et de la liberté, en l'honneur du ministre tout entier, et particulièrement de M. Waldeck-Rousseau. Je veux aussi ne pas oublier la République, qui pourrait être jalouse de votre accaparement ce soir, et, pour lui être agréable et qu'elle ne vous soit pas cruelle, nous allons lever notre verre en son honneur.

Messieurs, tous à la République! (Bravos prolongés.)

CONGRÈS DES CHEMINS DE FER

M. le Ministre des travaux publics, assisté de M. le Ministre du commerce, inaugurerà, le 21 courant le « Congrès des intérêts du commerce, de l'industrie et de l'agriculture en matière de chemins de fer », qui se tiendra à Paris, en l'Hôtel des agriculteurs de Paris.

Les présidents des grandes unions ont pris l'initiative de ce Congrès, à la veille des élections législatives, afin d'indiquer aux mandataires du pays les desiderata du commerce en matière de transports par chemins de fer.

Ils prétendent, en outre, faire une sélection parmi les questions de transport à retenir pour servir de base à la direction des chemins de fer en vue de nouvelles négociations avec les compagnies.

Les questions à l'étude sont divisées en trois sections:

1° Délais de transport en petite vitesse. — Responsabilités. — Frais accessoires. — Embarras particuliers. — Avis d'arrivée et de souffrance;

2° Délais de transport en grande vitesse et colis postaux. — Carnets kilométriques pour voyageurs. — Billets d'aller et retour et cartes d'abonnement;

3° Classification générale des marchandises — Déclarations inexactes et unification des formules: de déclarations d'expédition, de récépissés et de lettres d'avis.

Les questions portées à l'ordre du jour sont de la plus haute importance et absolument d'actualité; elles sont de celles qui font plus particulièrement l'objet de réclamations de la part du commerce et auxquelles il semble possible d'apporter des modifications immédiates.

Les vœux émis par ce Congrès devront certainement recevoir une sanction d'autant plus rapide qu'ils émaneront de personnalités autorisées représentant, à juste titre, les intérêts généraux du commerce, de l'industrie et de l'agriculture.

Ce Congrès est ouvert gratuitement à tous les intéressés qui en feront la demande avant le 18 mars.

Association des Dames Françaises Comité de Nanterre

On nous prie d'annoncer que la conférence qui sera faite, le vendredi 21 mars, par M. le Dr Guillaume, aura pour sujet: Premiers soins à donner aux blessés.

Ambulanciers de France SECTION DE NANTERRE

Séance du 9 mars 1902.

Dimanche dernier, les membres de l'Association des Ambulanciers de France se sont réunis à leur poste, rue du Marché, 6, en

assemblée ordinaire pour procéder au renouvellement du cadre de la section.

Après une allocution du chef sortant, M. Collet, sur la marche de la Société et le progrès de la section, il a été procédé au bulletin secret au vote qui a donné les résultats suivants:

Chef-directeur: Collet; sous-chefs: Moté, Castillon; secrétaire: Chevalier; secrétaire-adjoint: Duboueix; trésorier: Lamanat; Entretien du matériel Poirier, Dreux.

Après quelques paroles prononcées par le camarade Collet pour remercier les membres de la Société de la nouvelle marque de confiance dont l'assemblée venait de lui faire preuve, on a passé aux affaires diverses.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Dufour, Yvonne, 8, rue du Marché.

DECES. — Mme Nogier, 55 ans, 2, route de Paris; enfant Charbon, 9 mois, 58, route de Paris; M. Jubert, 53 ans, 4, rue Becquet.

UN MONSIEUR

offre gratuitement à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau: dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir complètement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale, à M. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

M. SOYER

15, rue Hervet, RUEIL GRAND ASSORTIMENT DE

Bandages, Pessaires Ceintures, Bas Elastiques à des prix très modérés

MEILLEUR MARCHÉ QU'A PARIS

Affaire très Sérieuse

ON DEMANDE

Représentant en Vins sérieux, à la commission, de préférence commerçant disposant de quelques loisirs. S'adresser au bureau du journal.

LEÇONS

DE PIANO, SOLFÈGE & CHANT Cours d'Instruments à Cordes Violon, Alto, Violoncelle et Contrebasse

PAR M. LÉON SOYER

De l'Académie Nationale de Musique Soliste des Concerts Lamoureux Officier d'Académie

5, rue de Pengerville NANTERRE

PETIT & GRAND ORCHESTRE pour Cérémonies, Réceptions, Soirées et Bals

AUTORISATION DE L'ÉTAT

(Décret du 20 avril 1887)

Approbation de l'Académie de Médecine EAU NATURELLE

de Vals SOURCES MIREILLE TONNER, ROGEE, BONDAMONT EAU DE TABLE Par excellence

Souveraine contre les affections de l'estomac, du foie et des reins. La meilleure marché des eaux de Vals.

TROIS MÉDAILLES D'OR DE 1^{re} CLASSE: 1859, 1890, 1894

LÉON RIZIER (seul concessionnaire) 14, rue Paul-Bert, 14 - PARIS

ATD DÉ